

CONSTITUTION

(export du DFSM au 16/02/2026 à 15:21)

[1] CONSTITUTION (Constitution de l'an.) Médecine - Médecine

nom fém.

Etymologie FEW II-2 1085a : constituere

Définition Période de l'année dont les qualités* ont des conséquences sur la santé et qui est marquée par un certain nombre de caractéristiques, notamment météorologiques.

Citations

- Les constitucions de l'an qui sont seches, sont plus saines que celles qui sont pluvieuses.
Martin de Saint-Gilles, *Amphorismes Ypocras*, 1362-1363, 67.

[2] CONSTITUTION Sciences de la nature - Physique

nom féminin.

Etymologie FEW II-2 1085a : constituere

Définition Etat de la matière où sont combinés les éléments.

Notes

- var CONSTUTACION syn DISPOSITION

Citations

- Semblablement quant les ellemens se acordent et conviennent ensemble par amystié selonc cel oppinion, c'est une constitucion ou disposicion autre que devant ; mais nientmoins les ellemens seroient touzjours un meisme.

Nicole Oresme [Aristote], *Livre du ciel et du monde*, 1377, I, 27, p. 184.